

Quand l'orthographe suscite les passions

Brigitte GERARD

04/09/2018

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

l'avenir Supprimer l'accord du participe passé avec l'auxiliaire « avoir » ? C'est l'une des pistes évoquées par deux enseignants, **Arnaud HOEDT** et **Jérôme PIRON**, dans leur spectacle *La Convivialité*¹, pour faire évoluer l'orthographe française. De son côté, le gouvernement de la FWB indique qu'il n'y a pas d'intention, à court terme, de travailler sur cette question-là. « Cela devrait se faire dans un cadre international, sinon ça n'a pas beaucoup de sens », a déclaré le porte-parole de la ministre de l'Éducation.

Et vous, qu'en dites-vous ?



Arnaud HOEDT, romaniste, professeur de français à l'Institut Don Bosco de Woluwe-Saint-Pierre pendant 15 ans, auteur et acteur du spectacle *La Convivialité*

“ Dans notre spectacle, nous essayons de promouvoir certaines idées, mais contrairement à ce qui a été dit, nous ne proposons pas de réforme ! Nous nous sommes, en fait, rendu compte que le Conseil international de la langue française (CILF) et le Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la FWB proposaient, depuis trois ans, une réforme du participe passé qui s'appuie, en gros, sur un accord avec « être » dans tous les cas, et des participes passés invariables avec « avoir »².

L'idée ne vient donc pas de deux Belges qui voudraient changer l'orthographe ! Nous nous en remettons à l'avis de spécialistes et essayons de faire la promotion de ces nouveaux accords. Ce sont avant tout nos lectures en linguistique qui nous ont motivés,

ainsi que nos rencontres avec les instances linguistiques autour de ces questions. Toutefois, en tant qu'enseignants, nous avons l'habitude de séparer l'évaluation de l'orthographe du reste de la qualité de l'écriture, et les élèves qui avaient une mauvaise orthographe pouvaient parfois être très bons en expression écrite.

Ce qui m'inquiète un peu, c'est que les médias mettent en avant les avis de littéraires, qui ne sont pas linguistes, qui considèrent que nous voulons simplifier la langue et que ces propositions constituent un appauvrissement... En réalité, c'est une amélioration ! L'idée est de rendre l'orthographe plus accessible. Nous ne sommes pas là pour faciliter la vie des élèves, notre objectif est l'exigence. Est-ce que cela compliquerait la compréhension de la phrase, comme le suggère Vincent de COOREBYTER dans

une carte blanche parue dans « Le Soir »³ ? En réalité, il y a, dans tous les cas de figure grammaticaux, la possibilité de trouver des exemples où l'on constate une perte de sens. Dans les cas présentés par V. de COOREBYTER, c'est en fait la tournure syntaxique des phrases qui crée la confusion.

Pourquoi, quand on propose une modification orthographique, a-t-on le sentiment que l'on va tout bouleverser ? On essentialise la langue, on fait comme si la langue et l'orthographe étaient une entité intouchable... Pourtant, l'orthographe n'a rien à voir avec le génie de la langue ! Il faut bien distinguer les deux. La grammaire scolaire est un modèle de description de la langue, mais ce n'est pas le seul. En fait, il y a autant de grammaires que de grammairiens, et certains modèles de description sont plus efficaces que d'autres ou collent plus à la réalité de la langue.

Il y a aussi une raison psychanalytique : l'orthographe est acquise dès le plus jeune âge. On est valorisé ou dévalorisé à 6-7 ans sur cette matière, et cela s'inscrit dans une psyché profonde. On peut, dès lors, avoir du mal à accepter que ce qui nous a fait souffrir

Marc WILMET, docteur en philosophie et lettres, professeur émérite à l'ULB et membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique



“ Je suis cosignataire de la motion du CILF et l'un des rédacteurs de la motion du Conseil de la langue française de la FWB relatives à l'accord du participe passé. Je suis donc favorable à cette proposition, dont l'intérêt est considérable.

Jadis, jusqu'au 15^e siècle, le participe passé pouvait s'accorder avec le complément d'objet direct ou support, quelle que soit sa place. Or, ces accords se faisaient de moins en moins, principalement quand le support suivait. On laissait bien souvent le participe passé au masculin singulier, et on oubliait de revenir en arrière. C'est finalement le grammairien français Vaugelas qui a établi, en 1635, la règle scolaire que nous connaissons.

La proposition du CILF est simplement d'étendre l'invariabilité au support qui précède. Pourquoi la langue va-t-elle dans ce sens ? Quand on écoute la langue parlée, l'accord ne s'entend pas, ou seulement avec un petit nombre de participes passés, comme « ouvert ». La syntaxe de la langue évolue ! La proposition du CILF et du Conseil de la langue est d'entériner ce constat. Il y a, bien sûr, des réactions de conservatisme, que je peux comprendre. Mais cette mesure simplifierait la vie des élèves, surtout dans le sens de la logique. On laisserait alors également invariables les participes passés conjugués avec « avoir » et suivis d'un infinitif. L'invariabilité permettrait de rationaliser les comportements linguistiques, et je souhaiterais que l'on enseigne la grammaire et l'orthographe d'une manière plus rationnelle.

Cela nuirait-il à la compréhension d'une phrase ? Non, car à l'écrit, en cas d'ambiguïté, on peut notamment se servir de la ponctuation. Il n'y a pas d'objection logique, linguistique fondamentale à cette invariabilité. Je ne comprends pas que l'on puisse parler de nivellement par le bas ! Pour moi, c'est un nivellement par le haut, car il va dans le sens de la logique de la langue. Il y a une espèce de religion de la langue en France et dans les pays de culture française... Comme si, en touchant à l'orthographe, on touchait à la langue. Mais ce n'est pas le cas !

Le rôle du professeur est d'apprendre aux élèves à éviter les fautes par un discours intelligent. Il y a deux orthographe : lexicale et grammaticale. Celle-ci devrait être logique. Et l'orthographe lexicale devrait être enseignée avec intelligence, en montrant les inconséquences de l'orthographe française. On peut montrer aux élèves que la langue a suivi différentes logiques. Enseignons les aberrations de l'orthographe, en expliquant que c'est parfois simplement comme ça, ou alors pour des raisons historiques. Je ne suis pas un adversaire des dictées, mais partisan de dictées rationnelles, qui parlent à l'intelligence des élèves.

Il faudrait que cette réforme orthographique passe par une décision politique, au niveau belge mais aussi international. Nous avons d'ailleurs proposé au Conseil de la langue de créer un organisme international qui discuterait de ces questions. J'ai écrit un livre, « Petite histoire de l'orthographe française »⁴, dont la conclusion était que toute réforme de l'orthographe, dans les pays de culture française, passera d'abord par une réforme des mentalités. Or, quand on voit le succès des dictées du Balfroid ou autres, on donne à cet exercice un retentissement qui est opposé à une appréhension intellectuelle de la question. Les mentalités ont été formées à considérer que l'orthographe était un indice d'intelligence, ce qu'elle n'est pas... Elle est plutôt l'indice d'une formation scolaire. » ■

ou valoriser serait donné gratuitement aux générations futures ! Ceux qui ont une bonne orthographe seront peut-être moins valorisés là-dessus et perdront un certain pouvoir... On peut pourtant continuer à avoir un prestige d'écrivain avec une mauvaise orthographe.

L'important est de favoriser la syntaxe, le vocabulaire, le choix des mots, les connexions logiques dans les phrases, la structure grammaticale plutôt que la simple graphie. Notre credo, c'est qu'écrire et graphier, ce n'est pas la même chose ! Il n'y a pas de rapport direct entre la graphie et la qualité d'une phrase. C'est ce que je souhaite rappeler à ceux qui pensent qu'on va tuer la langue, qu'on va la sacrifier. En outre, les psychopédagogues disent – et c'est confirmé par les études sur la langue – que si on reporte l'apprentissage de l'orthographe à une période plus tardive en primaire et qu'on favorise l'accès à la langue par le plaisir, la lecture, le vocabulaire, la construction de phrases, la poésie et la créativité, l'enfant aura un rapport plus positif à la langue. »

1. www.laconvivialite.com

2. Ces propositions se trouvent sur le site www.participepasse.info

3. <http://plus.lesoir.be> > moteur de recherche « de Coorebyter »

4. *Petite histoire de l'orthographe française*, Bruxelles, L'Académie en poche, 2015